

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 13

Artikel: Le feuilleton : les deux dames de chez Marc-Antoine : (suite)
Autor: Héritier, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Est-ce pour protester contre la ligue qui demande la suppression du faux-col et naturellement de ses accessoires, que l'Italie ouvre un concours assez curieux et international, avec cent mille livres de prix, un concours de cravates, auquel sont conviés les fabricants, les artistes du monde entier et les manufactures de soie les plus réputées de la péninsule, qui devront exécuter les dessins en trois ou quatre couleurs qui seront primés par le jury ?

Peut-être.
Dans tous les cas c'est une idée ingénieuse pour provoquer l'émulation des fabricants de tissus.

De la réunion de toutes ces cravates, venues du monde entier, sortira-t-il une nouveauté et quel est le pays qui remportera la palme de l'élégance et du bon ton ?...

On dit déjà que plusieurs Français réputés pour la distinction de leur goût, accepteraient de faire partie de ce jury pour défendre les créations de chez nous.

Messieurs, on continue à s'occuper de vous, on vous traite un peu comme les petites femmes coquettes et on se demande où s'arrêteront les incursions dans le vestiaire masculin ?

Après les cols et les cravates, pensera-t-on aux gilets de flanelle ?...

(Feuille d'Avis de Vevey.) Jean-Bernard.

La Patrie Suisse. — C'est encore avec une cinquantaine de superbes illustrations que se présente le dernier fascicule de la « Patrie Suisse » (No 879, du 16 mars). Il s'ouvre par un très beau portrait de M. le Dr Jules Gonin, récemment installé comme professeur ordinaire d'ophtalmologie à l'Université de Lausanne. Il nous apporte encore les portraits du sculpteur J.-J. dit James Pradier, du nouveau conseiller d'Etat tessinois Angelo Tachini, d'as du football. Toute une série de vues sont consacrées à Gléresse, à sa curieuse église, à l'île St-Pierre qui lui fait face. L'actualité y est représentée par le IVme Salon de l'Automobile, la 44me session du Conseil de la Société des Nations, par des scènes du Carnaval de Bienne, par des scènes hivernales : un train du Pont-Brassus se frayant un chemin dans la neige, et l'essai d'un traîneau à moteur, à Davos ; l'art, par des reproductions d'œuvres de Pradier et de tableaux de Max Bollinger ; les sports, par l'automobilisme, le football. C'est un numéro fort bien venu.

G. R.

LE FEUILLETON



LES DEUX DAMES DE CHEZ MARC-ANTOINE. (Suite).

— Lucie supporta admirablement cette secousse. J'imagine même, que très vite, elle envisagea l'avenir et prit une décision. Quand on a été seule dès l'enfance et accoutumée, de bonne heure, à gagner son pain, on ne perd pas de temps en vaines lamentations. On avait transporté le corps dans le petit chalet, dont ce fut l'inauguration. Le jour de l'enterrement, Lucie nous parut très calme, mais vieillie. Elle-même était allée, tôt après l'accident chercher les vieux parents, les avertir doucement et les consoler, elle qui avait si grand besoin d'être consolée. Et sitôt le malheureux Pierre enterré, elle installa les vieux dans la chambre qu'il leur avait destinée, tandis qu'elle se logeait dans celle qui devait être celle des jeunes mariés. Et puis, sans défaillance, sans hésitation, elle accepta sa nouvelle vie et se mit à travailler pour les trois. Au début, les braves vieux s'inquiétaient, un peu gênés. Avec la logique très claire des pauvres, qui savent le prix du pain, ils se disaient que Lucie ne leur devait rien, qu'elle n'était pas leur belle-fille, que tout cela était à elle : le chalet, les meubles, le linge, etc. Qu'ils n'y avaient aucun droit. A plusieurs reprises, le père me parla de ses soucis. Il voulait s'adresser à la commune pour un secours et me consultait, quoique je ne fusse pas encore municipal. Lucie eut vent de ces inquiétudes. Elle se fâcha et me défendit de m'occuper de rien. « C'est mon père et c'est ma mère, disait-elle, s'ils te repartent de quelque chose de semblable, fais leur bien comprendre qu'ils me font chagrin. » Et lorsque l'un ou l'autre des vieux hasardait une observation sur une dépense à leur profit, qui leur sem-

blait excessive, quoique bien modeste, elle répondait en invoquant la volonté du mort : « Pierre aurait fait de même ». — « Pierre le désirait ». — « Ne faites pas de la peine à Pierre ». Comme elle eût accepté tous les devoirs, toutes les tâches, pour Pierre vivant, elle ne jugeait pas nécessaire de les repousser parce que Pierre était mort. Et tout cela, voyez-vous, mademoiselle, si simplement, si facilement qu'on ne devinait ni son chagrin, ni son effort. Voilà six ans que cela dure. Les bons vieux se sont accoutumés. Ce trio formé par une catastrophe s'est fondu en une famille. Ils s'aiment. Lorsque la bonne maman parle de Lucie, elle dit « ma belle-fille ». Pour ces vieillards, elle est veuve. Ils semblent croire — qui sait s'ils ne croient pas que le mariage a eu lieu autrefois.

Tante Julie ajouta :

— Ils le croient, mon garçon, ils le croient. L'autre jour, la mère me contait ses petites histoires, la bonté de Lucie, les soins qu'elle donne au père infirme ; et la bonne vieille me dit, je ne sais plus à propos de quoi : « Oh ! Lucie ne se « remariera » jamais.

— C'est bien cela. Et la « veuve » toujours en deuil, mais qui sait sourire et même rire, accepte aussi cette façon d'envisager le passé. Elle garde la mémoire de Pierre comme elle garde, à son doigt, l'alliance qu'il y mit au jour des fiançailles. N'est-ce pas beau, mademoiselle ?

Sérieuse, maintenant, Pauline avait écouté ce récit avec une attention qu'elle ne donnait pas, habituellement, à un « fait divers » — selon son expression. — C'était plus qu'une attention de jeune parisienne polie. Elle demanda :

— Et cette situation dure ?...

— Depuis tantôt sept ans, Mademoiselle.

— Sept ans. Elle est jolie, cette jeune fille ?

— Dans la vallée, on la trouve encore belle. Oh ! ne pensez pas que c'est le défaut d'occasion qui l'empêche de se « remarier », comme dit la vieille maman. Non, non. Les portes n'ont pas manqué et ne lui manquent pas.

— Tante Julie confirma.

— Certes. Et, tenez, le frère de Mariette en était fou, réellement. On peut dire que s'il s'est marié, il y a deux ans, avec une fille d'Ollon, c'était de dépit, et, un peu aussi, pour s'éloigner de Lucie. Il l'a suppliée, suppliée, rien n'y a fait. Et cependant, ce garçon est riche ; pour chez nous s'entend. Son grand père, l'ancien syndic, un homme de conséquence, l'encourageait. Il juge Lucie à sa valeur. Il savait que son petit-fils ne pouvait trouver mieux pour ce qui est des qualités. Les deux vieillards eussent suivi le jeune ménage, tout s'arrangerait. Elle a refusé, gentiment, mais fermement.

— Singulière fille, murmura Mme Gerbier, qu'une telle tenacité, si peu en rapport avec sa propre faiblesse, stupéfiait. Singulière fille.

— Permettez, madame. Lucie n'a rien d'extraordinaire. Elle a aimé son Pierre. Elle l'aime encore. A l'entendre, tout dans sa vie est absolument logique. « On n'aime pas pour soi-même », m'a-t-elle dit, un jour où j'étais allé lui parler, de la part du frère de Mariette, et tenter un dernier assaut. « On n'aime pas pour soi-même. On aime son mari pour le rendre heureux. Eh ! bien je sais qu'en aimant ses parents, je rends heureux Pierre. Ça me suffit. » Vous ne la ferez pas sortir de là.

— Impossible, dit encore tante Julie, impossible de l'en faire sortir. Lorsque Jaques — c'est donc le frère de Mariette — lui parla de mariage, elle lui montra l'alliance qu'elle porte toujours. « Aucune autre ne la remplacera », fit-elle. Jaques, alors, essaya de lui faire comprendre que, sans remplacer cette bague, elle pouvait en glisser une autre à côté. Lucie s'est presque fâchée : « Quelle honte ! » disait-elle.

— Je voudrais bien la connaître, fit Pauline.

— Mais, mademoiselle, vous la connaissez si vous avez du travail à lui donner. Elle viendra.

— Non, non. Je voudrais la voir chez elle, à l'improviste, dans son milieu.

— C'est encore facile : le chalet n'est pas loin d'ici, et Mariette en sait le chemin, proposa tante Julie.

Mais Marc-Antoine trouva mieux.

— Ou, si vous le permettez, mesdames, je vous y conduirai ?

Pauline accepta. Elle était reconnaissante à Marc-Antoine d'avoir fait cette offre à sa mère et à elle. Ce « mesdames » arrangeait toutes choses. Ainsi, le jeune homme n'imposait pas une manière de tête à tête, dont elle se fut, évidemment, vite lassée. Il servirait de guide, pas davantage ; de guide pour lequel on a quelques égards de plus que pour un autre, mais dont la présence ne compromet pas.

— Et quand irons-nous ? demanda-t-elle.

— Quand vous voudrez.

(A suivre).

G. Héritier.

Royal Biograph. — Chacun sera étonné, cette semaine, en voyant affiché au programme du Royal Biograph « Le Fils de la prairie » vu que ce film est interprété par William Hart, alias Rio Jim, l'homme aux yeux clairs, le cavalier le plus formidable de l'écran, l'homme qui risque à chaque instant de se rompre les os dans des chevauchées fantastiques. Au même programme, « Ploum aux bains de mer », 20 minutes de fou-rire, et le « Ciné-Journal-Suisse » avec ses actualités mondiales et du pays.

Théâtre Lumen. — La direction du Théâtre Lumen s'est assurée pour son programme de cette semaine une des plus artistiques et des plus grandioses réalisations cinématographiques américaines présentée à ce jour : « Amour de Prince », merveilleux film artistique et dramatique à grand spectacle. Ajoutons également qu'une adaptation musicale spéciale exécutée par l'orchestre renforcé du Théâtre Lumen, accompagne fort heureusement cette œuvre. Au même programme, « La course de l'amour ! » comédie comique en 2 parties, « Une ascension à la Jungfrau », documentaire, et le « Ciné-Journal-Suisse ».

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

Garçon !

Un Cordial Vaudois

à base d'œufs frais et crème

Lattion Frères, Fabricants, Lausanne

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

W. Margot & Cie

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

Fabrique de Bricolets de ménage

Biscuits, Caramels, Bonbons, Thés

Maison B. ROSSIER

Rue de l'Alé, 19, LAUSANNE

Bitter Diablerets

Apéritif sain

GRAINES ET ALIMENTS POUR VOLAILLE

E. UTZ, Graines et Farines

Rue d' l'Alé, 43 LAUSANNE Tél 94.23

Livraisons à domicile

S. Geismar

Chapellerie. Chemiserie.

Confection pour ouvriers.

Bonneterie. Casquettes.

Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

LAITERIE DE ST-LAURENT

Rue St-Laurent 27

Téléphone 59.60

Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1er choix.

Mayakosse et Maya Santé, Tommes.

J. Barraud-Courvoisier

VERMOUTH CINZANO

Un Vermouth, c'est quelconque,

un Cinzano c'est bien plus sûr.

P. POUILLON, agent général, LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi

l'apéritif par excellence.